

# LA LETTRE EDF & MOI

## MARTINIQUE



### EDF à vos côtés



Engagement n°4

**#AJUSTER**

Le conseil juste prix,  
j'en profite :  
**c'est gratuit !**

Votre conseiller EDF vous aide à choisir l'offre qui correspond le mieux à vos besoins. Grâce à ce tarif ajusté, vous êtes assuré(e) d'une facture au plus juste.

Vous souhaitez bénéficier de ce service ? Téléphonez à votre conseiller :

**0 596 59 22 00**

### Déménagez l'esprit zen !



Vous souhaitez **souscrire** un nouveau contrat ?

Vous **déménagez** ou devez **résilier** votre contrat ?

EDF vous accompagne dans vos démarches et vous facilite la vie !

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet.

Scannez-moi !



### Maîtrisez votre budget énergie

**AGIR  
PLUS**

Alliez économies et confort  
avec l'offre isolation !

**Economisez jusqu'à 50 %** de votre facture d'électricité en isolant votre logement avec du matériel performant !

EDF vous accompagne dans votre projet, de la demande de devis jusqu'au financement. Selon vos ressources, jusqu'à 100% de vos travaux peuvent être subventionnés ! Profitez-en !

#### En savoir + sur l'offre isolation Agir Plus d'EDF ?



Programme en faveur de la Maîtrise de la Demande d'Energie piloté par le comité PTME de Martinique (Collectivité Territoriale de Martinique, DEAL, ADEME, SMEM, EDF) et financé par l'Etat.

Scannez-moi !



### Un pro pour mes travaux

#### Vous cherchez une entreprise pour vos travaux d'isolation ?

Choisir l'entreprise à qui confier ses travaux n'est pas toujours simple.

Nous vous proposons de choisir **votre installateur parmi des professionnels qualifiés et certifiés RGE** (Reconnu Garant de l'Environnement). Faites vos **demandes de devis en ligne** en quelques clics sur notre site internet; c'est **simple, rapide et gratuit !**



Pour trouver votre  
partenaire travaux

Scannez-moi !

## Gérer ma facture

### Avec la mensualisation Gagnez en simplicité et en confort

A partir de votre historique de consommation, nous calculons votre budget de consommation électrique mensuel. Ainsi tous les mois vous serez prélevés à la date de votre choix d'un montant fixe pendant 10 mois. A l'issue des 10 mois, nous procéderons à une régularisation qui peut aboutir à un remboursement de notre part en cas de trop perçu ou à un ajustement dans le cas contraire.

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet.

Scannez-moi !



## Le chèque énergie, qu'est-ce que c'est ?

Le chèque énergie est un nouveau dispositif d'aide au paiement des factures d'électricité mis en place par l'État. Cette aide est attribuée sous condition de ressources aux ménages éligibles et envoyée directement par courrier.

## Comment utiliser mon chèque énergie ?

Munissez-vous de votre chèque énergie, une facture EDF et une adresse email.

### Connectez-vous sur le site internet



[www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)

Puis suivez les consignes indiquées sur le site afin d'enregistrer votre chèque énergie

### Ou contactez-nous au



**0596 59 22 00 avec votre chèque énergie**

Nos conseillers vous accompagneront dans l'enregistrement de celui-ci.

*Notre accueil téléphonique est ouvert du Lundi au Vendredi de 7h à 13h45*

Retrouvez nous sur Facebook et Twitter :

 EDF en Martinique

 @EDFenMartinique